



DEPARTEMENT DU DOUBS - ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PLATEAU DU RUSSEY**  
17, avenue de Lattre de Tassigny – 25 210 LE RUSSEY

**EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Communautaire**  
**Séance du mercredi 08 avril 2026**

mercredi 08 avril 2026, Maison des Services, salle de réunion - LE RUSSEY 19 heures 30,  
les délégués du Conseil Communautaire se sont réunis, sur convocation légale en date du 02 avril  
2026, de Monsieur Gilles ROBERT, Président.

**MEMBRES :**

En exercice : 34  
Présents : 32  
Ayant pris part au vote : 33  
Absent.s Excusé.s : 3  
Pouvoir(s) : 1  
Supplé.e.s. : 2

**Sont présent.e.s:** ARNOUX Madeleine, BARTHOD Didier, BAULARD Anne, BRISEBARD Marie-Hélène, CAMENSULI Guillaume, CELEBI Cihan, CELEBI Elise, CERUTTI Charlene, CHAPOTTE Alain, CLEMENCE Eric, COULOUVRAT Dimitri, FEUVRIER Annabelle, FEUVRIER Miriam, FEUVRIER Eric, GAUTHEY Valentin, GELION Charles, HARRY Sandrine, LIGIER Valérie, MAUGAIN Grégory, MILLESSE Nicolas, MOUGIN Patrice, PAGNOT Valérie, PARATTE Corinne, PARENIN Bernard, PERROT André, PERROT Roland, PERSONENI Christian, PONCET Edith, ROGNON Céline, RONDOT Dominique, VIENNET Hervé, VIVOT Damien

**Sont excusé.e.s:** BIZE Sylvie suppléée par BRISEBARD Marie-Hélène, RENAUD Jérôme suppléé par PERSONENI Christian

**Sont absent.es:** VUILLEMIN Jean-Luc

**Pouvoir.s:** EL NIESS Valérie représentée par COULOUVRAT Dimitri

**Secrétaire de séance:** Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le conseil Monsieur CELEBI Cihan, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions, qu'il (elle) a acceptées.

<b><u>Délibération n° :</u></b> <b>D_2026_026</b>	<b><u>OBJET :</u></b> <b><u>Nomination des membres du conseil d'exploitation de la régie communautaire d'assainissement du Plateau du Russey</u></b>
--	---

Conformément aux statuts de la régie d'assainissement et aux dispositions du CGCT relatives aux régies de services publics locaux, il appartient au conseil communautaire de fixer la composition du

Date de transmission de l'acte: 14/04/2026

Date de réception de l'AR: 14/04/2026

025-242504355-D\_2026\_026-DE

A G E D I

conseil d'exploitation et de procéder à la désignation de ses membres.

Le conseil d'exploitation est consulté sur l'organisation et le fonctionnement du service public, participe au suivi technique et financier de la régie, est consulté sur les décisions stratégiques et budgétaires et formule toutes propositions utiles au bon fonctionnement du service.

Il est proposé de retenir une composition équilibrée du territoire avec 9 membres titulaires et 9 membres suppléants pour les communes en assainissement collectif, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants pour les communes en assainissement non collectif, ainsi que la présidente de la communauté de communes comme membre de droit.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de la régie communautaire d'assainissement du Plateau du Russey ;

Considérant qu'il appartient au conseil communautaire de fixer la composition du conseil d'exploitation de la régie et de procéder à la désignation de ses membres ;

Considérant qu'il est proposé de retenir une représentation équilibrée du territoire comprenant 9 membres titulaires et 9 suppléants pour les communes en assainissement collectif, 3 membres titulaires et 3 suppléants pour les communes en assainissement non collectif, ainsi que la Présidente de la communauté de communes comme membre de droit.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,**

## DÉCIDE

### Article 1

d'arrêter la composition du conseil d'exploitation de la régie communautaire d'assainissement selon les modalités suivantes : 9 membres titulaires et 9 membres suppléants pour les communes en assainissement collectif, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants pour les communes en assainissement non collectif, et la Présidente de la communauté de communes comme membre de droit.

### Article 2

de désigner en séance les membres titulaires et suppléants du conseil d'exploitation conformément aux tableaux ci-après.

Communes en assainissement collectif (AC)

Commune	Membre titulaire	Membre suppléant
Le Russey	Roland PERROT	Valérie LIGIER
Les Fontenelles	Eric CLEMENCE	Annabelle FEUVRIER
Plaimbois-du-Miroir	Didier BARTHOD	Sébastien MOUGIN
Noël-Cerneux	Corinne PARATTE	Alain CHAPOTTE
Bonnétage	Charlène CERUTTI	Hervé VIENNET
La Chenalotte	Dimitri COULOUVRAT	Valérie EL NIESS
Le Narbief	Jérôme RENAUD	Christian PERSONENI
Le Luhier	Anne BAULARD	Anthony MONTJOURNAL
Le Barbois	Dominique RONDOT	Arnaud CHATELAIN

Communes en assainissement non collectif (ANC)

Groupe	Communes représentées	Membre titulaire	Membre suppléant
Groupe ANC n°1	Le Bizot - La Bosse - Le Mémont	Valentin GAUTHEY	Damien VIVOT
Groupe ANC n°2	Montbéliardot - Mont-Charles	Charles GELION	Nicolas MILLESSE
Groupe ANC n°3	Saint-Julien-lès-Russey - Grand'Combe-des-Bois	Patrice MOUGIN	Madeleine ARNOUX

Date de transmission de l'acte: 14/04/2026  
Date de réception de l'AR: 14/04/2026  
025-242504355-D\_2026\_026-DE  
A G E D I

Résultat du vote: Pour :33, Contre : 0, Abstention : 0

*Pour extrait conforme,*

**Le Présidente,**

*Valérie PAGNOT*

En application de l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil communautaire lors de la présente séance a été affichée publiée sur le site internet de la CCPR le 13/04/2026.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2026

Date de reception de l'AR: 14/04/2026

025-242504355-D\_2026\_026-DE

A G E D I